

HOMÉLIE 11

Prononcée après qu'un autre prêtre extrêmement vieux eut déjà parlé, sur Eléazar et les sept enfants.

1. Qu'il est splendide cet olivier spirituel ! quoique ses rameaux aient vieilli, il nous a donné des fruits mûrs. Les plantes de la terre ne ressemblent nullement aux arbres de l'Eglise; celles-là, dès qu'elles vieillissent, perdent la majeure partie de leurs feuilles, et ne produisent plus que des fruits rares et jamais mûrs; c'est surtout dans la vieillesse que ceux-ci déploient leur fécondité. Vous en avez pour exemple celui qui vient de vous parler. Voilà pourquoi j'ai dû garder le silence; en présence de tant de vieillards, tous pouvant porter la parole, notre jeunesse nous faisait un devoir de garder le repos. Ainsi nous ont formés les divines Ecritures; car nous y lisons : «Jeune homme, parlez dans l'intérêt de votre cause deux fois au plus, si même on vous interroge; renfermez beaucoup de choses en peu de mots.» (Ec 32,10-11) Elles ne circonscrivent pas ainsi la parole du vieillard, elles le laissent courir sans lui poser de telles limites. On y sent même l'admiration pour la beauté du discours, s'il est guidé par la prudence : «Parlez, vieillard, comme il vous convient, en vertu de la science acquise, et vous suspendrez les sons harmonieux.» (Ibid., 4,5) Que faut-il entendre par cette dernière observation ? Que la flûte, la harpe et les autres instruments sont moins agréables aux auditeurs que les leçons de la vieillesse fondées sur un savoir rigoureux. Mettant en parallèle ces deux sortes de plaisirs, l'Ecriture place donc le premier bien au-dessus second. De là cette parole : «Vous suspendrez les sons harmonieux;» ils n'oseront plus se produire, vous les aurez éclipsés. Nous étions, par conséquent, dans l'obligation de nous taire et d'écouter, comme il avait celle de parler et d'instruire.

Je vous dirai cependant ce que souvent j'ai dû vous dire, je ne puis pas résister à vos tyranniques exigences, et je cède de plus à la nécessité. Me voilà donc prêt à reprendre ma course, chose qui n'est pas sans difficulté, puisqu'il s'agit de parler de manière à rendre facile la connaissance de la vérité; je l'espère cependant, non de mes propres forces, mais du zèle de mes auditeurs. Naguère, quoique le discours soit descendu à de si grandes profondeurs, il n'a pas perdu le souffle; quoiqu'il ait fait une si longue traversée, il n'a nulle part éprouvé de naufrage. La raison en est qu'il ne s'y rencontrait aucune sorte d'écueil, visible, ou invisible, et que la mer est partout plus tranquille qu'un port; puis votre bienveillante attention, comme un doux zéphyr qui prend le navire en poupe, nous aidait singulièrement à gagner le port désiré. A mesure que la parole tombait de nos lèvres, tous la recevaient dans l'attitude d'une sainte avidité, malgré ce qu'elle offrait d'obscur et de difficile; car telle était la nature des questions agitées. Oui, par l'ardeur de votre zèle et l'intensité de votre attention, vous avez bien allégé notre labeur, et les difficultés se sont aplanies. Vous n'avez laissé tomber la divine semence ni sur la pierre, ni parmi les épines, ni sur le chemin : partout, grâce aux dispositions de votre âme, s'étendait devant nous une terre fertile et profonde. Aussi voyons-nous chaque jour s'élever d'abondantes moissons entretenues par l'heureux souffle de l'Esprit saint; chaque jour se déroule à nos yeux un ravissant spectacle. Voilà pourquoi je voulais aujourd'hui reprendre les pensées laissées en arrière.

Que faire néanmoins ? Le chœur des Macchabées se dresse devant mes yeux, et projetant dans mon âme l'éclat éblouissant de ses blessures, entraine ma langue à sa beauté. Que personne donc ne blâme notre parole comme intempestive, si le souvenir de ces glorieux combats revenant demain, nous tressons aujourd'hui les couronnes, et vous annonçons le trophée avant que l'action commence. Quand un mariage doit être célébré, avant que le jour arrive, les futurs conjoints veillent à ce que la demeure nuptiale soit préparée, font décorer la maison de guirlandes et de tapis : à plus forte raison devons-nous agir de la sorte, puisque nous allons contracter une alliance purement spirituelle, et dès lors bien supérieure. Ce n'est plus l'homme prenant une épouse, c'est Dieu lui-même épousant l'âme humaine. On ne se trompera donc pas en appelant l'âme des martyrs une épouse, une épouse spirituelle; car les martyrs donnent leur sang pour dot, et cette dot ne sera jamais consumée. Réservons cependant pour demain leur éloge : aujourd'hui travaillons à ramener dans la bonne voie les plus faibles de nos frères. Beaucoup, en effet, d'un esprit grossier et chancelant, séduits par les ennemis de l'Eglise, n'ont pas de nos saints l'idée qu'on doit en avoir; ils ne les mettent pas au rang des autres martyrs, prétendant qu'ils n'ont pas versé leur sang pour le Christ, mais bien pour la loi, pour les divines Ecritures conservées dans la loi, pour n'avoir pas voulu

manger de la chair de porc. Allons, et tâchons de corriger une semblable erreur. Il serait honteux de célébrer une fête et de n'en pas connaître l'objet.



2. Pour que les personnes atteintes de ce mal ne soient pas dans la tristesse quand tout le monde sera dans la joie, pour qu'elles honorent avec une intelligence éclairée ces valeureux athlètes, et les contemplent d'un œil pur, nous nous efforcerons d'écartier l'obstacle qui les offusque, afin qu'elles puissent se présenter demain avec une âme libre à cette spirituelle solennité. Quant à moi, bien loin d'hésiter à placer les Macchabées au rang des autres martyrs, je déclare qu'ils sont parmi les plus illustres. Ils ont soutenu le combat dans un temps où les portes d'airain n'étaient pas encore brisées, ni le verrou de fer enlevé, dans un temps où le péché dominait sur la terre, où la malédiction subsistait dans toute sa rigueur, où l'acropole du démon était debout, où le chemin de la vertu, telle que la religion nous renseigne, n'était pas encore frayé. Maintenant de tout petits enfants, beaucoup de vierges tendres et délicates ont dédaigné, sur tous les points de l'univers, le tyrannique empire de la mort; tandis qu'à cette époque, avant la venue du Christ, les hommes justes eux-mêmes en étaient profondément effrayés. Cette crainte fit prendre la fuite à Moïse; sous cette même impulsion, Elie chemina pendant quarante jours; c'est également pour cela que le patriarche Abraham conjura sa femme de se donner pour sa sœur. A quoi bon énumérer les autres ? Il n'est pas jusqu'à Pierre qui n'ait redouté la mort au point de ne pouvoir supporter les menaces d'une pauvre servante. Et dans le fait, terrible, intolérable même était la mort, quand elle n'avait rien perdu de sa domination et de sa puissance. C'est alors cependant, quand elle inspirait un tel effroi, que nos héros la bravèrent et la vainquirent.

Comme le soleil de justice était sur le point de se lever, il arriva ce que nous voyons à l'approche du jour : quoique le soleil ne se montre pas encore, déjà le matin frappe nos yeux et nous inspire la joie; si les rayons lumineux ne nous viennent pas d'une manière directe, de loin ils dissipent déjà les ténèbres où le monde est enseveli. De même à cette époque : le soleil de justice allait se montrer, et les ténèbres de l'indolence commençaient à se résoudre; bien que le Sauveur n'eût pas encore paru dans la chair, il était là tout près, il frappait à la porte, il touchait à la réalité des choses matérielles. Que les saints dont nous parlons aient déployé le plus grand courage, en soutenant le combat dans de telles circonstances, c'est manifeste pour tous; qu'ils aient de plus reçu tant de blessures pour le Christ, c'est ce que je vais essayer de vous démontrer. Pourquoi, je vous demande, ont-ils souffert ? Pour la loi, m'avez-vous répondu, pour les divines Ecritures renfermées dans la loi. Si donc je parviens à vous convaincre que le Christ a lui-même donné la loi, ne sera-t-il pas évident qu'ils ont enduré toutes ces souffrances et témoigné cette invincible énergie pour le législateur, en même temps que pour la loi ? Prouvons d'abord que le Christ est l'auteur de la loi. Qui l'affirme ? Un homme qui le savait bien, qui connaissait à fond les institutions anciennes et nouvelles, Paul, le

docteur de l'univers. Ecrivant aux Corinthiens, il s'exprimait en ces termes : «Je ne veux pas vous laisser ignorer, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé la mer Rouge, que tous furent baptisés par le ministère de Moïse dans la nuée et dans la mer, que tous mangeaient la même nourriture spirituelle (c'est de la manne qu'il s'agit), que tous burent le même breuvage spirituel;» (I Cor 10,1-3) ceci regarde l'eau qui jaillit de la pierre. Après avoir montré que le Christ est l'auteur de ces merveilles, il poursuit : «Ils buvaient d'une source spirituelle, la pierre les accompagnant; or, la pierre, c'était le Christ.» (Ibid., 4) Rien de plus juste; car la pierre ne pouvait pas de sa nature fournir cette eau, faire couler ces torrents; c'est la puissance du Christ qui fit jaillir la source en frappant le rocher. Aussi Paul l'appelle-t-il une pierre spirituelle, et déclara-t-il que cette pierre suivait les Hébreux. Une pierre ne suit pas, elle reste immobile à la même place; mais la puissance présente partout, accomplissant tous les prodiges, ouvrit les flancs du rocher. Si le Juif n'accepte pas cette explication, allons plus loin et prenons-le par ses propres armes; discutons avec lui en nous appuyant, non sur l'autorité de Paul, de Pierre ou de Jean, mais sur celle des prophètes, pour lui bien montrer que, s'il possède la lettre, nous avons le sens.

3. Quel est donc celui des prophètes qui déclare que le Christ a donné l'Ancien Testament ? C'est Jérémie, celui qui fut sanctifié dans le sein maternel et qui brilla dès sa jeunesse. Où se trouve cette affirmation et quand a-t-elle été posée ? Ecoutez ces paroles, elles vous édifieront assez. Quelles sont-elles ? «Voilà que les jours viennent, a dit le Seigneur.» (Jer 31,31) Dès le début il élève l'âme de son auditeur, il appelle son attention, en proclamant qu'il ne parle pas de lui-même, mais bien au nom de Dieu, dont il est l'envoyé : «Voilà que les jours viennent.» Il montre ensuite qu'il nous parle des choses futures. – Mais comment, s'il parle des choses futures, me direz-vous, prouve-t-il que le Christ a donné l'Ancien Testament ? – Attendez, ne vous précipitez pas, et vous verrez la vérité dans toute sa splendeur. Quand ces choses étaient dites, la loi avait été donnée, et même transgressée; le Nouveau Testament n'existait pas encore. Ces principes étant clairement établis dans votre esprit, écoutez la solution des difficultés qui pèsent sur un si grand nombre : «Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur;» cela regarde le temps présent; «et je disposerai pour vous un Testament nouveau, qui ne sera pas comme le Testament que j'avais disposé pour vos pères.» (Ibid., 32) J'interroge le juif, j'interroge un de nos faibles pères : qui nous a donné le Nouveau Testament ? Tout le monde répondra sans doute que c'est le Christ. Donc il a donné de même l'Ancien. Ces paroles sont formelles : «Je disposerai pour vous un Testament nouveau, qui ne sera pas comme le Testament que j'ai déjà disposé.» C'est dire qu'il est le législateur des deux Testaments.

Et quand est-ce qu'il a disposé l'Ancien ? – «Au jour où, les prenant par la main, je les ai conduits hors de la terre d'Égypte.» Là vous apparaissent, et la facilité de cette délivrance, et la grandeur de son amour, et la sécurité de leur émigration, et toutes les merveilles qu'il opéra dans la terre d'Égypte; toutes sont renfermées dans cette expression : «Les prenant par la main, je les ai conduits hors de la terre d'Égypte;» car cette sortie s'accomplit par ces étonnants prodiges. «Mais eux ne persistèrent pas dans mon Testament, et je ne leur accordai plus ma protection, dit le Seigneur.» Il est donc manifeste que le législateur du Nouveau Testament fut aussi celui de l'Ancien. Si quelqu'un toutefois veut examiner avec soin cette parole, il y rencontrera des difficultés peu communes. En indiquant la cause pour laquelle il doit donner un autre Testament, le Seigneur l'appelle nouveau, c'est-à-dire, étrange. «Je disposerai pour vous un Testament nouveau, qui ne sera pas comme le Testament que j'avais disposé pour vos pères; car ils n'ont pas persisté dans mon Testament, et je ne leur ai plus accordé ma protection, dit le Seigneur.» Mais il eût fallu pour cela les punir, ils méritaient un châtement positif, ou même les derniers supplices, puisqu'ils n'étaient pas devenus meilleurs après que tant de miracles s'étaient accomplis pour eux et que la loi leur avait été donnée. Eh bien, non; au lieu de leur infliger une peine, il leur annonce de plus grands biens.

Je devrais résoudre encore aujourd'hui cette autre difficulté; cependant, comme le discours m'entraîne vers un but différent, comme nous devons de plus vous apprendre à ne pas compter uniquement sur nous pour votre instruction, à chercher aussi par vous-mêmes, nous laissons ce point à vos studieuses réflexions. Si plus tard nous voyons que vous avez cherché sans avoir pu trouver, nous vous tendrons encore une main secourable. Pour faciliter votre travail, je veux bien dès ce moment vous indiquer les passages de l'Apôtre qui pourront surtout vous fournir ce trésor, la solution de cette difficulté. Il s'en occupe d'une manière toute spéciale dans son épître aux Romains, dans celle aux Galates et dans celle aux Hébreux. Quiconque est animé d'un véritable zèle trouvera cette solution en étudiant ces épîtres, pourvu que, durant les jours qui vont suivre, vous ne vous livriez pas à d'intempestives réunions, à

des entretiens inutiles : on extrait de pareils trésors par l'opiniâtre méditation des textes. Laissant donc cette difficulté sans solution, passons à ce qui vient ensuite : «Voici quel est le Testament que je disposerai pour vous, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leur intelligence, je les graverai dans leur cœur. Ils ne seront pas dans la nécessité d'instruire chacun son concitoyen, chacun son frère, en lui disant : Connais le Seigneur. Tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand; car je leur pardonnerai leurs prévarications, je ne me souviendrai plus de leurs péchés et de leurs injustices.» (Jer 31,33-34) Après avoir donc parlé de l'Ancien Testament, qu'il leur a donné, et du Nouveau, qu'il leur donnera, il se met à décrire la beauté de ce dernier, à signaler les caractères qui le distinguent, à fixer les signes nombreux de sa supériorité, pour que vous ne puissiez ignorer la différence de l'un avec l'autre, différence, ai-je dit, et non opposition; quelle est l'éminence du Nouveau, sa splendeur, la magnificence des dons et des grâces qu'il nous confère.

4. Quels sont ces caractères nouveaux ? «Je mettrai mes lois dans leur âme et je les graverai dans leur cœur.» L'ancienne loi était gravée sur des tables de pierre, et, quand les premières eurent été brisées, Moïse en grava d'autres, et descendit portant dans ses mains des tables qui figuraient trop bien la froide insensibilité de ceux à qui elles étaient destinées. Il n'en est pas ainsi de la loi nouvelle; ce n'est pas sur des tables de pierre qu'elle a été gravée. Sur quoi donc et de quelle manière ? Ecoutez le récit de Luc : «Ils étaient tous réunis dans le même lieu et pénétrés des mêmes sentiments. Tout à coup vint du ciel un bruit pareil à celui d'un vent impétueux; et des langues leur apparurent semblables à du feu; elles se dispersèrent, et chacune s'arrêta sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis de l'Esprit saint, et se mirent à parler diverses langues, suivant l'inspiration de ce même Esprit.» (Ac 2,1-4) Remarquez avec quelle précision le prophète l'avait annoncé longtemps d'avance, en s'exprimant ainsi : «Je mettrai mes lois dans leur âme et je les graverai dans leur cœur.» La grâce de l'Esprit, c'est Dieu qui l'a donnée, afin qu'elle habite dans leur âme; il en a fait des colombes vivantes ... L'âme est enveloppée des rayons de sa gloire, et voilà pourquoi Paul disait qu'il était envoyé pour prêcher, «mais non dans la science du discours, pour que la croix du Christ ne fût pas rendue vaine;» (I Cor 1,17-20) et plus loin : «Dieu a frappé de folie la sagesse de ce monde :» partout il expose le mystère de la croix. «Les Juifs, dit-il encore, demandent des prodiges, et les Grecs cherchent la philosophie; quant à nous, nous prêchons Jésus Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, mais pour les appelés d'entre les Juifs et les Gentils, le Christ est la puissance et la sagesse de Dieu; car la folie selon Dieu l'emporte sur toute sagesse humaine et la faiblesse selon Dieu est supérieure à toute la force des hommes.» (Ibid., 22,25)

Or, c'est la croix qu'il appelle folie et faiblesse selon Dieu, non certes qu'elle soit une véritable folie, et que peut-on concevoir de plus sage ? ni une faiblesse, et qu'y a-t-il de plus fort ? il parle d'après l'opinion que les incrédules s'en étaient formée. C'est pourquoi il disait plus haut : «La parole de la croix est folie pour ceux qui se perdent, elle est la vertu même de Dieu pour ceux qui se sauvent.» (Ibid., 18) Mais ce n'est pas sur les idées de ceux qui se perdent qu'il faut baser ses jugements; les malades trouvent de l'amertume dans le miel; ce qui vient, non du miel même, mais de la maladie. Ainsi la croix paraît aux idolâtres une chose insensée, tandis qu'elle est bien loin de l'être. Après avoir montré qu'elle est pleine de sagesse, au lieu d'être une marque de folie; qu'elle est extrêmement puissante, au lieu d'être le symbole de l'infirmité, il l'accompagne, quant aux œuvres accomplies, avec la création, avec l'Ancien Testament, avec la philosophie humaine; et le voilà démontrant que cette folie, cette faiblesse, apparente dès lors et non réelle, a pu ce qu'avait vainement tenté la réflexion ou la sagesse des hommes, ce qu'ils n'ont jamais puisé dans le spectacle de la création, ce que l'ancienne loi ne leur a point procuré. Aussi, dès qu'il tient cette démonstration par les faits, il aborde le combat avec une pleine confiance; et d'abord contre la sagesse étrangère, en s'écriant : «Où est le sage ?» Que signifie cette question : «Où est le sage ?» Elle revient à celle-ci : A quel résultat ont abouti les philosophes, les rhéteurs, les sophistes, les écrivains ? Tout a péri, tout a croulé de fond en comble; on n'en aperçoit pas même les débris, tant la victoire de la croix est éclatante. C'est quand tout a disparu comme la poussière chassée par le vent, que l'Apôtre fait entendre cette exclamation : «Où est le sage ?» La croix s'est montrée, et tous ces fantômes se sont évanouis; la parole évangélique a retenti, et son souffle les a dissipés plus facilement que des toiles d'araignée.

Où est le sage ? où est la pompe des discours ? où sont la beauté du langage, la force du raisonnement, la séduction de la parole, la langue aiguisée, les colloques et les réunions ? Toutes ces choses, encore une fois, sont restées impuissantes, ont croulé soudain, se sont abimées dans la honte. «Où est le scribe ?» Il en vient aux institutions des Juifs; la prédication

les a vaincues de même, et les a dissipées comme le soleil dissipe l'ombre. Ce que la loi n'avait pu pour une seule nation et durant tant de siècles, la croix l'a partout accompli d'une manière incomparable, effaçant les péchés, ramenant la justice, conduisant les hommes à la sainteté, répandant la connaissance de Dieu, donnant à tout une impulsion sublime vers le ciel. Laissant là de nouveau les institutions judaïques, il revient à celles de la gentilité : «Où est le savant de ce siècle ?» Les hérétiques y sont aussi compris, et tous ceux qui se plongent dans la syllogistique : jusque-là plus pénétrants que le glaive, et dès que la croix a paru, foulés aux pieds avec plus de facilité que la boue. «Est-ce que Dieu n'a pas frappé de folie la sagesse de ce monde ?» C'est encore la sagesse des Gentils à laquelle il s'attaque. Comment Dieu l'a-t-il frappée de folie ? En la montrant folle, ce qu'elle était en réalité. «Je ne me souviendrai plus de leur conduite, de leurs prévarications, et de leurs iniquités.» (Jer 31,34) Mais le prophète ne nous retrace que le côté brillant des choses; tandis que l'Apôtre, ayant à lutter contre les Juifs, nous présente les deux côtés. Il a dit d'abord : «Non plus sur des tables de pierre, mais bien sur les tables vivantes du cœur;» (II Cor 3,3) il dit ensuite : «Non la lettre, mais l'esprit; la lettre tue, l'esprit vivifie.»

5. Un homme ramasse du bois le jour du sabbat : on le lapide. Voilà comment la lettre tue, c'est-à-dire, comment la loi punissait. Apprenez maintenant comment l'esprit vivifie : Un homme vient couvert d'iniquités, agent de désordres, voleur, accapareur, adultère, ayant passé par toutes les corruptions, réduit à l'état de mort par le péché; la grâce de l'Esprit saint s'empare de lui pour le conduire à la purification, et de cet être impur fait un enfant de Dieu, vivifiant ainsi ce cadavre. Voilà le sens de cette expression : «L'esprit vivifie.» Et de quelle manière ? Ce n'est pas en sévissant, puisque Dieu dit par son prophète : «Je leur pardonnerai leurs prévarications, je ne me souviendrai plus de leurs péchés et de leurs iniquités.» Demandez au Juif où cela s'est fait dans la loi; il ne pourra pas vous répondre. Celui qui avait ramassé du bois était lapidé, la femme coupable était brûlée, et Moïse lui-même pour une seule faute fut exclu de la terre de promesse : dans la loi de grâce, des hommes ayant commis mille crimes, sont vivifiés dès qu'ils obtiennent le baptême, et nul châtement ne leur est infligé. De là ce que dit l'Apôtre : «Ne vous y trompez pas, ni les fornicateurs, ni les impudiques, ni les sodomites, ni les adultères, ni les voleurs, ni les avarés, ni les ivrognes, ni les insolents, ni les rapaces ne posséderont le royaume de Dieu. Et voilà cependant ce que vous étiez; mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés et justifiés au nom du Seigneur Jésus et dans l'esprit de notre Dieu.» (I Cor 6,9-11) Voyez-vous de quel éclat brille cette parole du prophète : «Je leur pardonnerai leurs iniquités ?» et celle-ci de l'Apôtre : «L'esprit vivifie ?»

Voulez-vous apprendre encore de la bouche même de Paul, en combien de temps il a parcouru la terre entière, écoutez : «De Jérusalem à l'Illyrie j'ai partout semé l'Évangile;» (Rom 15,19) et puis : «N'ayant plus désormais de place à visiter dans ces régions, et désirant ardemment vous voir, après que je serai parti pour l'Espagne, je compte aller chez vous, pourvu que vous m'ayez d'abord procuré quelque consolation.» (Ibid., 23) Un apôtre seul ayant en si peu de temps parcouru la majeure partie du monde, songez comment les autres ont dû l'envelopper tout entier dans leurs filets. De là cette parole : «L'Évangile a été prêché à toute créature qui vit sous le ciel;» explication de cet oracle prophétique : «Tous me connaîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand.» En voilà donc assez pour démontrer que le Christ a donné la loi; et dès lors il n'est pas moins manifeste que les Macchabées ont répandu leur sang pour le législateur, en souffrant la mort pour la loi.

Et maintenant je supplie votre charité de venir à cette fête avec le plus vif empressement. Comme les abeilles se précipitent hors de leur ruches, volez aux blessures des martyrs, hâtez-vous de vénérer leurs tortures, sans regarder à la longueur du chemin. Si Eléazar, malgré son extrême vieillesse, ne craignit pas les atteintes du feu, si la mère de nos saints, également accablée par l'âge, se montra supérieure à tant de douleurs, quel moyen de justification, quel espoir d'indulgence aurez-vous, dans le cas, où vous n'auriez pas le courage de franchir quelques stades pour contempler ces sublimes combats ? ...